

Évitez que la grippe ne dicte votre planning...

faites-vous vacciner!



Service externe de prévention et protection

Quoi ?



Infection virale pouvant se transmettre par les mains ou dans l'air

Qui ?



Pour tous, mais en particulier pour les :

- travailleurs du secteur des soins de santé
- travailleuses enceintes
- travailleurs souffrant de maladies chroniques
- travailleurs dont les membres du foyer appartiennent à l'une des catégories ci-dessus

Où ?



Dans la partie supérieure du bras

Pourquoi ?



Se protéger et protéger les autres

Quand ?



Entre octobre et mi-décembre